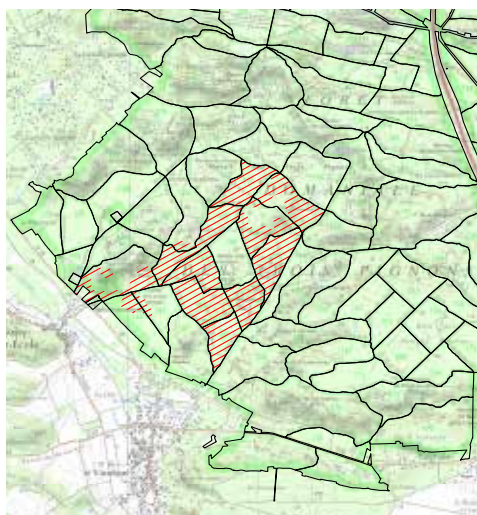


LETTRE D'INFORMATION ONF

FORÊT DES TROIS-PIGNONS

DES INTERVENTIONS SYLVICOLES PRÉVUES EN 2020 SUR LA FORÊT DES TROIS-PIGNONS

À compter du 6 janvier 2020, l'Office national des forêts procédera à différentes opérations sylvicoles dans la forêt des Trois-Pignons, sur les communes de Noisy-sur-Ecole et du Vaudoué. Les parcelles concernées se situent autour du rocher fin et le long du chemin de la Mée. Ces travaux vont durer 2 mois.



ZONE CONCERNÉE

Outres ses vocations sociales et environnementales fortes, la forêt des Trois-Pignons fait l'objet d'une sylviculture nécessaire à son renouvellement. Sa gestion s'inscrit dans un temps long, à l'échelle du siècle. Encadrée, elle n'est pas faite au hasard, mais repose sur une feuille de route appelée « aménagement forestier ». Basé sur des inventaires précis, ce document programme toutes les interventions à une échéance de 20 ans : récoltes d'arbres, renouvellement de la forêt, protection des milieux, accueil du public, entretien des paysages...

Les coupes prévues en janvier et février sont planifiées dans l'aménagement des forêts de Fontainebleau et des Trois-Pignons (approuvé par arrêté ministériel le 5 avril 2018).

Le passage entre 2 coupes dans une même parcelle se fait habituellement tous les 8 à 10 ans. Sur la zone concernée, compte-tenu des difficultés d'exploitation, un retard a été pris ces dernières années, certaines parcelles n'ayant fait l'objet d'aucune intervention depuis 15 ans, voire plus. Cette situation pose 2 problèmes : la sécurité sur un site très fréquenté du public et surtout la capacité de régénération du milieu.

Les interventions répondent à 2 objectifs :

- **RESTAURER UNE LANDE PRÉSENTANT UN INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE**

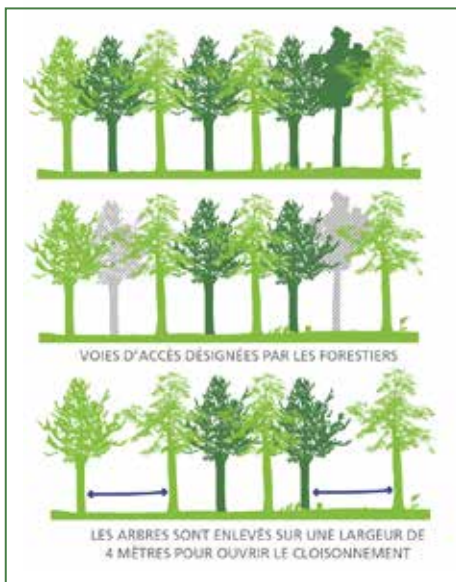
La lande de la Poulette avec sa végétation basse (bruyères, graminées), abrite une faune et une flore spécifique. Sans entretien, elle se reboise puis se referme progressivement. Pour la biodiversité, les conséquences sont directes puisque certaines espèces protégées se trouvent menacées. L'engouement d'Europe, la fauvette pitchou ou encore l'alouette lulu figurent parmi elles. Les pins sylvestres colonisent cette lande. Atteignant une certaine hauteur, seule leur coupe permettra de conserver ce milieu à forte valeur patrimoniale.

- **AMÉLIORER LE PEUPEMENT FORESTIER ET PRÉPARER L'AVENIR**

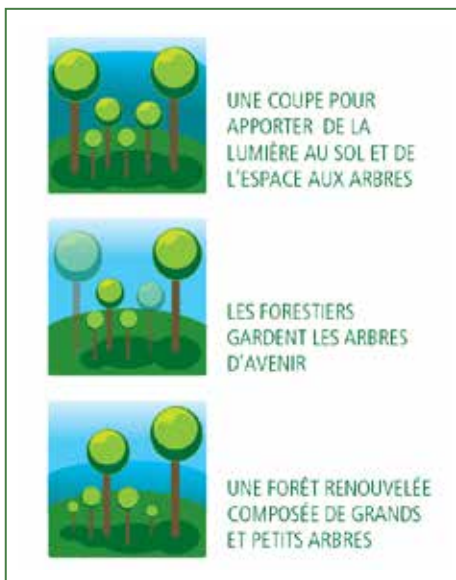
Une grande majorité des interventions consisteront à implanter des cloisonnements dans les parcelles, réservés aux passages des engins forestiers. Des layons larges

QUE DEVIENNENT LES BOIS COUPÉS ?

Selon leur qualité, ils alimenteront la filière bois française. Les plus beaux serviront à la menuiserie et à la construction. Les autres, transformés en plaquettes forestières, contribueront à fournir les chaufferies bois franciliennes. Valorisé en matériau ou en source d'énergie, le bois constitue une ressource écologique et renouvelable qui s'inscrit comme une alternative durable aux énergies fossiles et au béton.



IMPLANTATION DE CLOISONNEMENTS



COUPE EN FUTAIE IRRÉGULIÈRE

de 4 mètres à intervalles réguliers (tous les 24 mètres) seront aménagés. Dans un souci de protéger les sols, ils limitent la surface parcourue par les engins en canalisant la circulation toujours au même endroit dans la parcelle. (cf. schéma cloisonnements). L'ONF veille à l'insertion paysagère des cloisonnements.

Par ailleurs, en coupant certains arbres dans les parcelles, le forestier apporte l'espace et la lumière nécessaires à la croissance des jeunes arbres et semis. Le renouvellement se fait alors naturellement. Après l'intervention, les arbres d'espèces, de tailles et d'âges variés cohabiteront sur les parcelles, conservant l'écrin boisé de la forêt. L'ONF y applique une gestion en futaie irrégulière. (cf. schéma coupe irrégulière).

Le prélèvement opéré par ces interventions s'élève à environ 20 % du volume des arbres présents dans les parcelles. Il reste inférieur à l'accroissement naturel de la forêt.

• ENGAGEMENTS DE L'ONF

Sur ce site recevant du public, les travaux s'arrêteront au plus tard le 10 mars, avant la période de nidification des oiseaux et la fin d'hivernation des chauves-souris.

Pour veiller à la qualité des chantiers et au respect du calendrier, l'ONF réalisera cette intervention en régie. Des entreprises forestières en contrat avec l'ONF se chargeront de les réaliser. Le transport des troncs d'arbre qui pèsent parfois plusieurs tonnes nécessite le recours aux engins forestiers : débardeurs, tracteurs, porteurs... Dans les parcelles, le bucheronnage s'effectuera de façon mécanisée, puis les bois seront empilés et stockés le long des routes forestières : chemin de la Mée, chemin de la plaine de la Mée et l'ancien chemin de Melun. D'ici cet été, 80% des volumes prélevés seront transportés vers les usines de transformation.

Proche de zones résidentielles et d'itinéraires de promenades (sentier des 25 bosses, sites d'escalade, sentier GR), les interventions modifieront les activités récréatives des usagers. Ces opérations occasionneront des désagréments temporaires : bucheronnage, passages des engins forestiers, ornières. Raisons pour lesquelles, le chantier s'arrêtera le 10 mars (hors débardage). Une remise en état des chemins est prévue au terme de l'opération.

Tout sera mis en œuvre pour garantir leur réalisation dans les meilleures conditions de sécurité. Une information signalant la zone de travail et l'interdiction d'y pénétrer, se déplacera à l'avancée du chantier.

DES DOUTES ? DES QUESTIONS ?

POUR MIEUX VOUS INFORMER, L'ONF VOUS DONNE RENDEZ-VOUS EN FORÊT.

> **POINT D'INFO EN FORÊT** : 15 ET 29 JANVIER AU PARKING DE LA MÉE ET
22 JANVIER AU PARKING DE NOISY-SUR-ÉCOLE // DE 14 H À 16 H 30

> **VISITE DU CHANTIER** : SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER À 10 H - RENDEZ-VOUS AU PARKING DE LA MÉE



VOS QUESTIONS À
AG.FONTAINEBLEAU@ONF.FR

POUR EN SAVOIR PLUS

Agence territoriale Île-de-France Est
217, bis rue Grande
77 300 FONTAINEBLEAU
Contact : ag.fontainebleau@onf.fr
Décembre 2019

